



Bourgogne Neutralité 2035 - Forte mobilisation pour le séminaire dédié aux partenaires de la filière

Bourgogne, le 29 avril 2025

Engagée dans une trajectoire de réduction de ses émissions carbone, la filière des vins de Bourgogne a réuni, le 23 avril, une centaine de ses partenaires dans une démarche inédite. Objectif : challenger le plan d'actions engagé par le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) et co-construire des chantiers communs pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2035.

Il s'agissait avant tout de donner la parole à ces acteurs qui participent activement à la vie de la filière des vins de Bourgogne. Laurent Delaunay l'a d'ailleurs souligné dès son introduction : « En tant que fournisseurs, prestataires ou apporteurs de solutions, vos problématiques sont également les nôtres. En échangeant nos bonnes idées, en partageant nos référentiels, nous pourrions aller plus vite pour atteindre notre objectif ambitieux de neutralité en 2035. Je souhaite d'ailleurs que ces rencontres deviennent régulières, pourquoi pas annuelles. »

La trajectoire de réduction des émissions carbone de la filière en phase d'accélération

Le président du BIVB est ensuite revenu sur la genèse du projet Bourgogne Neutralité 2035, avant d'établir un premier bilan, près de 2 ans après son lancement officiel. Depuis l'arrivée, fin 2024, d'un responsable carbone au BIVB, les choses accélèrent.



En 6 mois, le Responsable du Projet Carbone au BIVB a véritablement dynamisé le projet, multipliant les animations de terrain auprès des professionnels mais aussi de collectifs comme des ODG d'appellations, Bio Bourgogne, les Chambres d'Agriculture de Côte-d'Or et Saône-et-Loire, les caves coopératives (notamment les Vignerons Associés qui regroupent les Vignerons des Terres Secrète et Nuits-Beaunoy), les Artisans vignerons de la Bourgogne du Sud, etc. Au total, **plus d'une cinquantaine de rendez-vous de sensibilisation et d'échanges** pour inciter les domaines, négoce et caves à engager ou pousser plus avant leurs projets de réduction / compensation.

Parallèlement, il a organisé une dizaine de formations pour faciliter la prise en main WinePilot® développé avec Adelphi. Plus de 150 entreprises ont désormais commencé à se servir de l'outil pour mesurer leur empreinte carbone et entreprendre des actions réduction des émissions. Leurs retours permettent aussi de perfectionner l'outil pour mieux l'adapter aux besoins des professionnels. Le module plan d'action et trajectoire de réduction des émissions de CO₂ est ainsi sur le point d'être déployé.

Agir avec les partenaires de la filière pour aller plus vite dans la réduction de nos émissions

Organisés en groupes autour de thématiques très concrètes (Fret, Mobilité, Emballage, Viticulture et Vinification), les ateliers ont occupé une large partie de la matinée. Ce temps d'échanges central a permis aux professionnels présents (fournisseurs, affréteurs, experts financier, organismes technique et prescripteurs), tous partenaires des vignerons et négociants de Bourgogne, de présenter leurs propres actions et objectifs. L'occasion de mesurer concrètement le niveau de maturité des partenaires et d'identifier les points d'amélioration pour poursuivre le travail.

Suite à ces échanges dynamiques, plusieurs points notables sont à relever :

- ✓ Il existe avant tout un véritable engagement de tous les acteurs de la filière autour de l'enjeu carbone. Toutes les entreprises ont en effet déjà entrepris des actions visant la réduction de leurs émissions de CO₂. Beaucoup vont même plus loin et prennent en compte l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) de leurs produits et services.
- ✓ Ensuite, la diversité des initiatives démontre l'importance d'une action collective concertée. Cela confirme le rôle clé du BIVB : faciliter le dialogue entre les très nombreux acteurs de la filière pour coordonner les efforts et renforcer les synergies dans la décarbonation.
- ✓ Un troisième point concerne la pertinence de l'outil WinePilot®. Lors de la restitution, plusieurs groupes ont émis la volonté d'être plus communicant auprès de leurs clients et de pouvoir davantage les sensibiliser sur les leviers d'actions qu'ils proposent. Il pourrait donc être utile que les nombreux partenaires de la filière puissent également ajouter de l'information à cet outil innovant.



Ce séminaire, nouveau temps fort dans le calendrier du plan Bourgogne Neutralité 2035, ouvre également la voie à de nouveaux chantiers, parmi lesquels :

- ✓ Comment échanger nos données entre acteurs pour avancer plus vite et optimiser nos actions ?
- ✓ Comment privilégier le rail pour expédier ses commandes, sachant que le train offre une solution permettant de diminuer l'empreinte carbone du fret de 95 %.
- ✓ Comment optimiser la collecte des vins dans notre région mosaïque où l'on compte plus de 3 000 entreprises ?
- ✓ Quel est le véritable impact de l'œnotourisme et comment proposer des mobilités adaptées avec les collectivités territoriales ?

A propos du projet Bourgogne Neutralité 2035

La filière des vins de Bourgogne vise la neutralité carbone d'ici 2035, en réduisant ses émissions de 60 % et en compensant les émissions restantes. Un plan de 38 actions concrètes, directement réalisables par les professionnels, accompagne cette ambition. Du réemploi des bouteilles à la réduction du fret aérien, ces mesures concernent l'ensemble de la chaîne de valeur, de la vigne à la distribution. Un travail est aussi mené en parallèle sur la compensation, avec plus de stockage de carbone dans les sols via, notamment, des pratiques comme l'enherbement ou l'enfouissement des sarments.

A propos de la Bourgogne viticole

Le vignoble de Bourgogne est une mosaïque d'un peu plus de 32 000 ha, qui couvre à peine 0,5 % de la production de vin mondiale (quasiment 202 millions de bouteilles). Elle compte plus de 3 500 entreprises (caves coopératives, négoce, domaines) établies sur un modèle familial. La Bourgogne est le vignoble français qui exprime le mieux la notion de terroir, à travers ses vins de qualité. Elle exporte plus de 50 % de sa production dans un peu plus de 170 pays.

Contact :

Mathilde Paturaud - Attachée de presse France

Tél. 03 80 25 06 96 - 06 78 78 07 68 – mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse, [cliquez ici](#)

S'abonner aux alertes de la salle de presse : [cliquez ici](#).

SUIVEZ-NOUS : 